

garantie. De plus, elle insiste pour que la tendance de l'entente de septembre 2000 à s'opposer à l'utilisation du plutonium civil soit maintenue ou même renforcée dans le cadre d'un accord multilatéral. Plus particulièrement, l'utilisation du matériel radioactif excédentaire de la Russie dans des réacteurs à l'extérieur du pays devrait être évitée; il vaudrait mieux que Minatom trouve une autre façon de financer la transition vers une technologie de cycle fermé.

Pour ce qui est de la sûreté nucléaire et de la protection de l'environnement en Russie, selon le document, elles semblent aussi improbables aujourd'hui que dans les années à venir. L'éventualité d'un accident nucléaire mineur ou d'un grave accident écologique risque de faire échec aux dispositions internationales visant à augmenter à plus de deux tonnes par année, la quantité de plutonium militaire à éliminer ou même de conduire à l'abandon du programme. Il suffit d'imaginer les conséquences d'un désastre de l'ampleur de Tchernobyl dans une installation russe de production de combustible MOX qui aurait été construite avec le concours de la communauté internationale. Vraiment, nous devons nous assurer que l'élimination du plutonium militaire ne déraillera pas.

C'est pourquoi il faut créer un nouvel organisme de sûreté nucléaire et de protection de l'environnement en Russie.

On propose donc l'établissement d'une société de gestion multinationale (SGM), dont le modèle a été conçu à l'origine par Lacy et d'autres fonctionnaires du département de l'Énergie des États-Unis. Celle-ci faciliterait grandement la création d'un organisme chargé de l'élimination durable du plutonium militaire. Guidée par les dispositions de l'accord multilatéral et par un conseil intergouvernemental, cette société de gestion sans but lucratif disposerait de l'autorité nécessaire pour diriger le travail d'élimination selon les normes les plus strictes. Des mécanismes spéciaux permettraient en outre de s'attaquer aux problèmes propres à l'élimination durable en Russie.

Tout d'abord, l'accord multilatéral chargerait la SGM non seulement de faire en sorte que l'élimination du plutonium s'effectue correctement, mais aussi de créer les conditions permettant de transférer toutes les responsabilités, sauf financières, à la Fédération de Russie. Le transfert du contrôle opérationnel du programme pourrait être progressif et se terminer environ au moment où l'élimination commencerait, soit une dizaine d'années après l'entrée en vigueur de l'accord multilatéral. La perspective de transfert devrait aider la Russie à accepter l'établissement d'une entité de gestion internationale dont le mandat irait bien au-delà de l'élimination en soi.

En tant qu'organisme de direction de l'accord multilatéral, la SGM aurait à s'acquitter d'une tâche cruciale, à savoir créer les conditions nécessaires à l'établissement de meilleures pratiques en matière de sûreté nucléaire et de protection de l'environnement pour les activités d'élimination en Russie, qu'il s'agisse du cadre réglementaire, politique et culturel ou de la société civile. Par exemple, la SGM soutiendrait activement le GAN, organisme de réglementation nucléaire de la Russie, conformément à sa mission de créer une instance hautement qualifiée en ce qui concerne la sûreté nucléaire et la protection de l'environnement.

Cela met en évidence un certain paradoxe : pour encourager les meilleures pratiques en Russie, les pays donateurs devront renoncer dans une large mesure aux pratiques habituelles. Plus précisément, ils devront mettre en place, en Russie, ce qui est généralement considéré comme l'opposé de l'industrie nucléaire dans leur pays.